

Canada pour former cette communauté, élurent capitulairement le 2 février 1639, la mère Marie Guenet de St. Ignace, pour être supérieure; la mère Anne Lacombe de St. Bernard et la mère Marie Forestier de St. Bonaventure de Jésus. Lorsque ces vertueuses et saintes filles apprirent le choix qu'on avait fait d'elles, elles s'en félicitèrent et rendirent grâce à Dieu de leur avoir accordé une si grande faveur.

Quoique déjà bien avancées dans le chemin de la perfection, elles ne songèrent plus qu'à se rendre plus agréables à Dieu, en évitant les fautes les plus légères. En effet quel ne dut pas être leur contentement leur dévouement à la sainte volonté de Dieu pour se résoudre, dans une si grande jeunesse, à quitter parents, amis et connaissances, à renoncer à la tranquillité et aux douceurs qu'elles goûtaient dans leur communauté de Dieppe, à affronter les plus grands dangers, en venant au bout du monde sacrifier leur vie, et peut-être même périr avant d'arriver au terme si désiré de leur voyage, afin de soulager et d'instruire des principaux mystères de la religion de pauvres malheureux prêts à tomber dans l'éternité.

Le 4 mai 1639, est le jour de leur départ. Elles entendent la sainte messe, à laquelle elles ont le bonheur de recevoir ce pain des forts. Après s'être acquittées avec toute la ferveur possible d'une action aussi sainte, elles font leurs derniers adieux, et se rendent au vaisseau qui devait les passer en Canada. Alors bien loin de paraître tristes, comme l'auraient fait les gens du monde qui se seraient vus obligés de quitter leur patrie, passer les mers, et aller terminer leur vie dans ce pays qui n'était habité que par une nation cruelle et barbare, si l'on en excepte un petit nombre de Français, ils leur paraissent un courage héroïque et une joie toute céleste. Le vaisseau quitta le port vers les onze heures du matin. La traversée fut longue et orageuse; enfin, après s'être vues plusieurs fois sur le point de périr, elles aperçurent le lieu où elles devaient faire leur séjour. Elles quittèrent le vaisseau vers les huit heures du matin. Monsieur de Montmagni, (gouverneur du pays depuis 1632,) vint lui-même, au bruit du canon, les recevoir à la tête de ses troupes et des principaux habitants du pays. Après les premiers compliments, il les conduisit au milieu des acclamations du peuple, à l'église, où l'on chanta le *Te Deum* en action de grâce.

Ce premier devoir rempli, Mr. le gouverneur les emmena chez lui, où il les reçut avec toutes les marques de la plus grande considération possible. On leur fit préparer une maison à Syllery, car leur établissement à Québec n'était pas

encore prêt à les recevoir. Aussitôt que cette demeure fut préparée, les trois héroïnes s'y rendirent promptement, et on leur amena de tout côté un grand nombre de malades et d'infirmes. Leurs forces épuisées n'étaient plus ranimées que par leur courage et par leur charité ardente, lorsque tout-à-coup survint à Québec une maladie épidémique qui leur amena un si grand nombre de malades qu'elles furent obligées de leur céder l'appartement où elles se réunissaient pour prendre leurs repas.

Ces contre-temps, bien loin de les décourager, ne firent qu'augmenter en elles le courage et la charité dont elles étaient alors animées. Mais accablées de fatigues, elles succombèrent bientôt et furent obligées de charger les révérends pères Jésuites du soin des malades. Quoique les premiers symptômes de leur maladie parussent très-graves, elles furent cependant en peu de jours capables de reprendre leurs occupations.

Ne pouvant plus soutenir seules leur pesant fardeau, elles demandèrent à leur communauté de Dieppe de vouloir bien leur envoyer deux religieuses pour les aider à prendre soin des malades. En effet dès cette même année elles eurent la consolation de voir leur communauté s'augmenter de deux religieuses: la mère Marthe de Sainte Geneviève et la mère Marie Deschamps de Saint Jochum. L'arrivée de ces deux religieuses leur causa une si grande joie qu'elles les reçurent comme des anges.

Depuis que Madame de la duchesse d'Aiguillon avait envoyé des gens en Canada pour jeter les fondements leur établissement, l'on avait cessé d'y travailler, et ce ne fut que vers la fin de l'année 1642 qu'elles eurent la joie d'y rentrer. Dès qu'elles furent arrivées dans cet établissement, leur premier soin fut de préparer une chapelle pour y conserver le *Très-Saint Sacrement*, dont elles avaient été si longtemps privées.

Telle a été la fondation de cette communauté dont les membres n'ont cessé depuis plus de deux siècles de mériter l'estime, la confiance, l'amour, et la reconnaissance de tout le pays.

M. L. dit F.

JANVIER.

Romulus composa l'année de dix mois. Numa Pompilius y ajouta ceux de janvier et de février. Les calendes de janvier étaient particulièrement consacrées au dieu *Janus* dont les deux visages regardaient l'année, qui venait de finir et celle où on allait entrer. On offrait à ce Dieu

dans le cours de la première, le gâteau nommé *Janual*, des dattes, des figues et du miel; les artisans et les artistes ébauchaient la matière de leurs ouvrages, persuadés que le travail de ce jour leur assurait une année favorable. On se visitait, on s'adressait des vœux, on se gardait de laisser échapper un propos de mauvais augure, on s'envoyait des présents; le soir on se régalaient en l'honneur de Janus.

ETRENNES. On pense que l'usage des souhaits d'étrennes vient des Romains. Tatius, roi des Sabins, et qui régna dans Rome conjointement avec Romulus, considéra, dit-on, comme un bon augure le présent qu'on lui fit le premier jour de l'an de quelques branches coupées dans un bois consacré à *Siréon*; il autorisa la coutume des présents faits à cette époque, et leur donna le nom de *Strenia*.

Box not.

Laubanie, officier d'une rare bravoure, fut frappé à la défense de Landau, d'un éclat de bombe qui lui fit perdre la vue. Il fut nommé grand-croix de l'Ordre de Saint-Louis; mais le duc de Bourgogne, qui avait une estime particulière pour lui, désirait qu'il fût élevé à une plus grande dignité. Un jour que Louis XIV se promenait dans le parc de Versailles, il conduisit, par la main, Laubanie auprès du prince, et le lui présentant, il dit: "Sire, voilà un pauvre aveugle qui aurait grand besoin d'un bâton."

VERS.

On distingue dix sortes de mesures en de vers, d'après le nombre de syllabes. Le dizain suivant les renferme toutes:

10. O mort, viens terminer ma misère cruelle,
10. S'écrit Charles, accablé par le sort.
8. La mort accourt du sombre bord.
7. C'est bien ici qu'on s'appelle!
6. Or çà, de par Pluton.
5. Que demande-t-on!
4. Je veux, dit Charles;
3. Tu veux? parle.
2. Eh bien!
1. L'an.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée, des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

Chez les Externes, M. P. DROLET.
A la petite salle, M. E. TASCHEBAU.
Au collège St. Hyacinthe, Mr. ADOLPHE JACQUES.

L. C. O. Grémer. *Gérant*